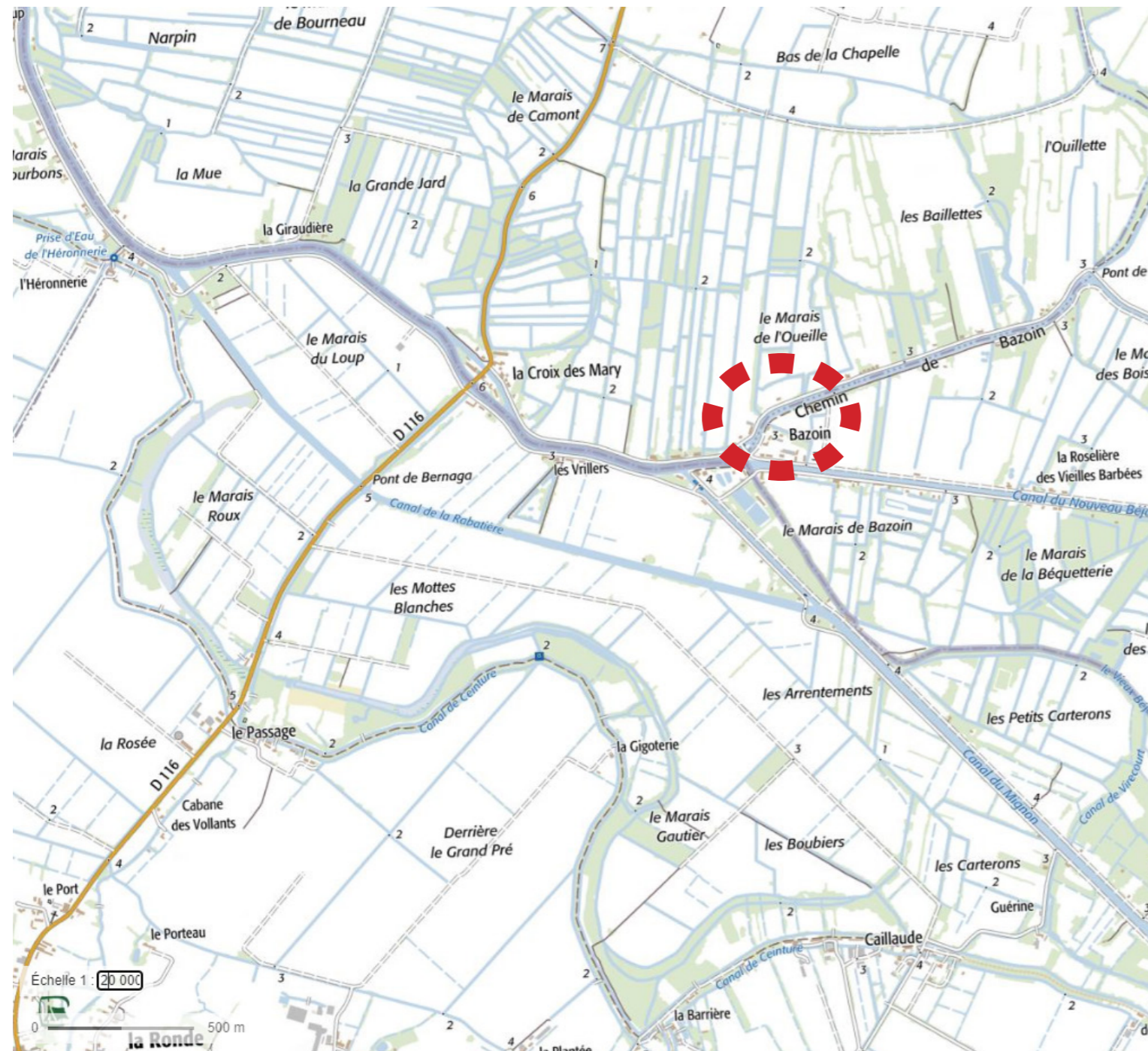


Bazoin - Sevre Amont - Attente Ecluse - Maillé

PLAN DE SITUATION DU PROJET



Source : Geoportail - IGN -25 000

PLAN DE L'EXISTANT



Aujourd'hui en amont de l'écluse et en aval, il n'y a pas de ponton existant.
Des cheminements longent longent les berges facilitant l'accès aux ouvrages.

PLAN PROJET



Le ponton sera fixe. Il est constitué de pieux aciers et recouvert de platelage bois.

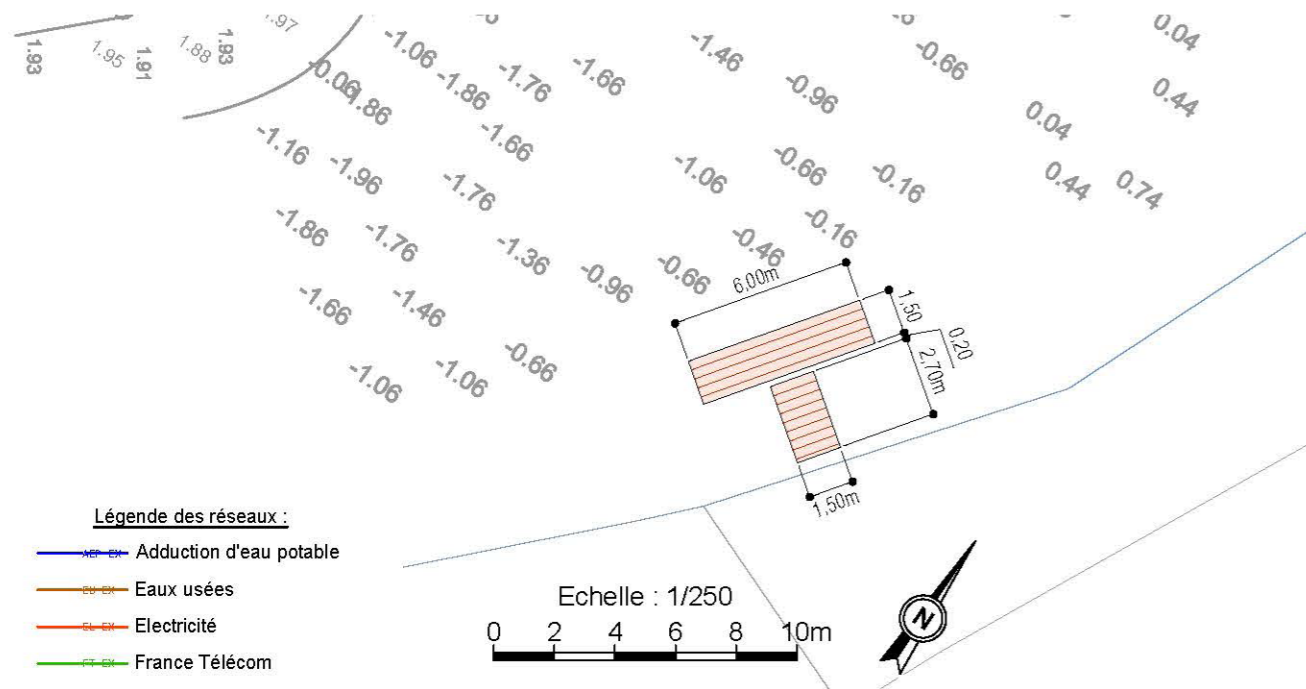
L'accès au ponton depuis la berge, se fera par l'intermédiaire d'une passerelle bois inclinée.

Aucune main courante n'est prévue.

COUPES

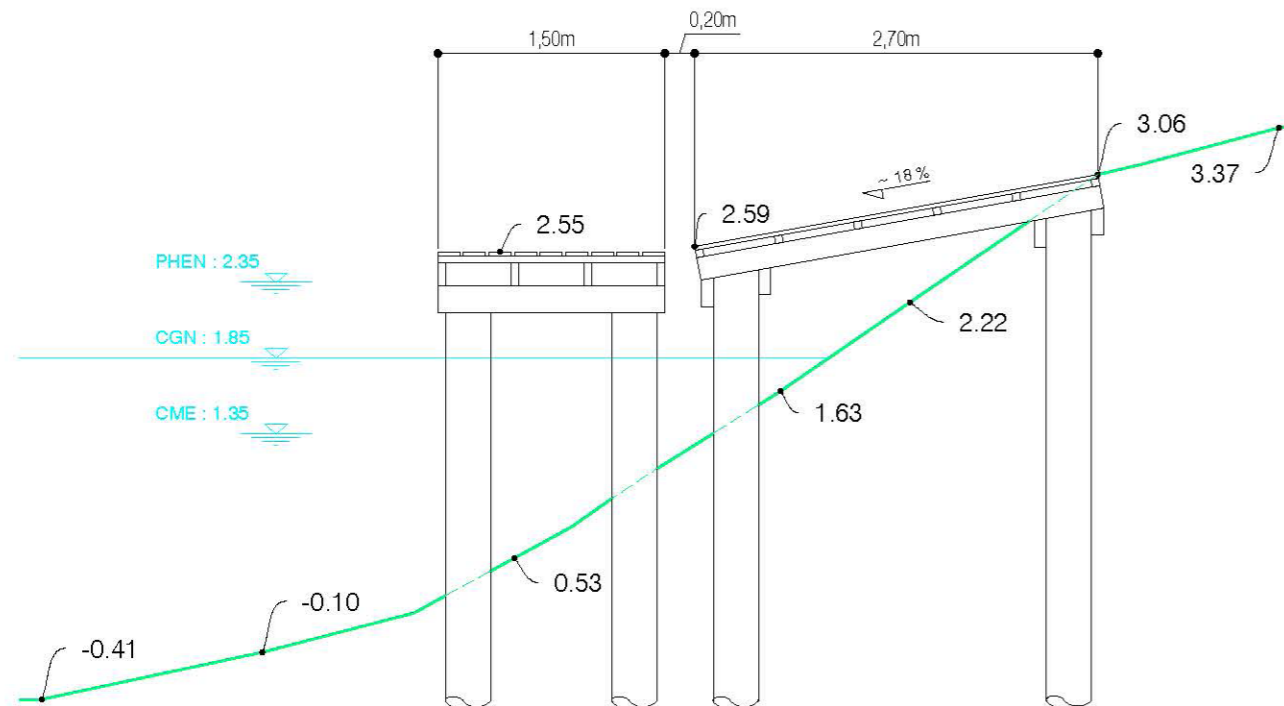
Vue en plan détaillée

Ech.: 1/250



Coupe sur la passerelle d'accès

Ech.: 1/50



MONTAGE PHOTOGRAPHIQUE

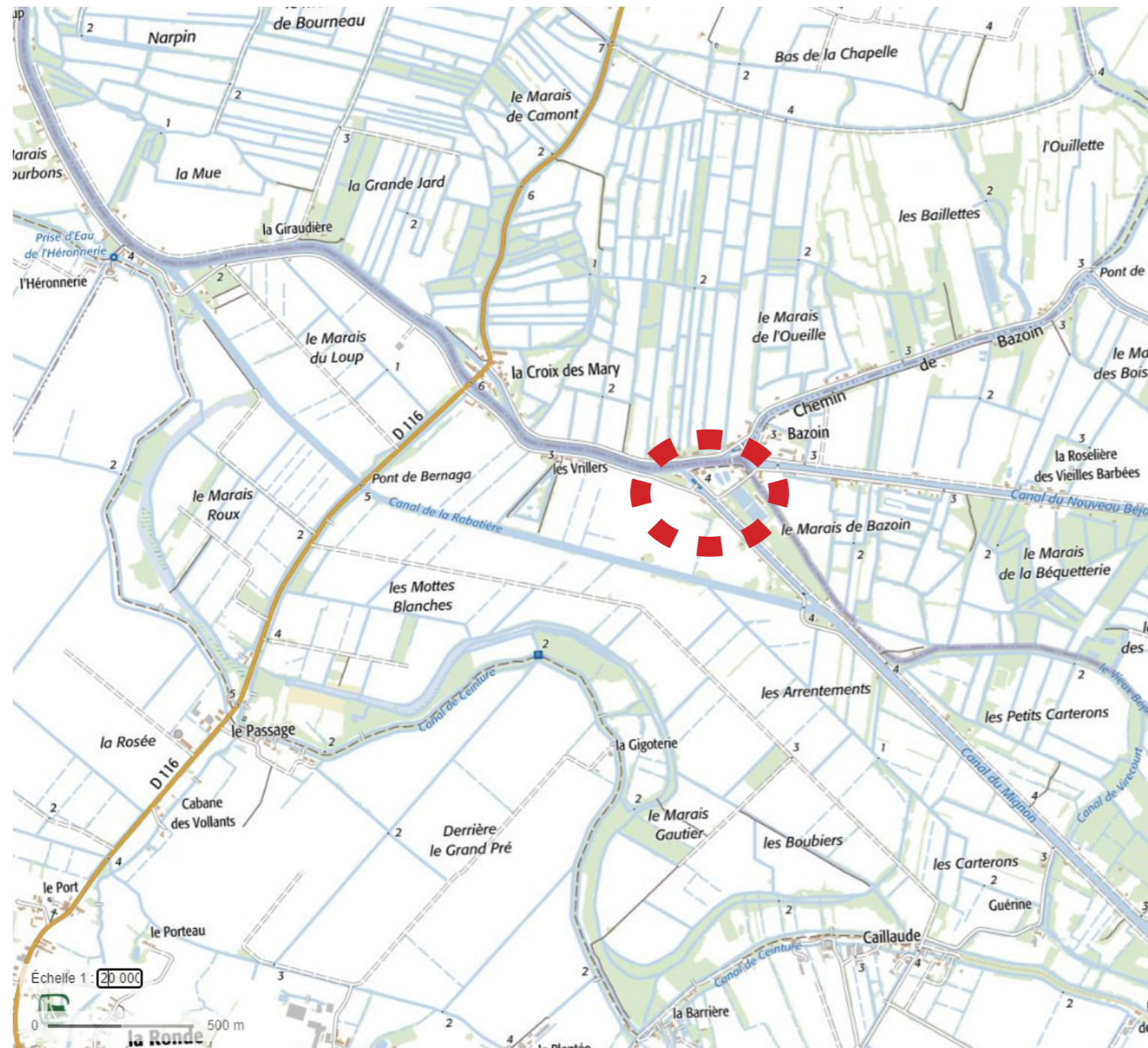


AMONT Vue 1



La Ronde Bazouin - Halte Escale

PLAN DE SITUATION DU PROJET



Source : Geoportail - IGN -25 000

PLAN DE L'EXISTANT



PLAN PROJET



La halte-escale sera implantée au droit d'une berge constituée par un talus enherbé et planté de plusieurs grands arbustes ou arbre.

Sur la berge, le cheminement donne accès à des habitations ongeant le canal. Le raccordement aux réseaux existants (électricité, eaux, etc.) se fera via le chemin.

La halte-escale accueillera **4 bateaux et sera constituée d'un ponton fixe en bois d'une longueur de 60 m** (15m par bateau) et d'une largeur de 2m. La largeur du port permettra la manoeuvre de giration des bateaux.

Cette halte escale servira également de pontons d'attente aval pour l'écluse.

L'accès au ponton, depuis la berge, se fera par l'intermédiaire d'une passerelle depuis l'est du chemin.

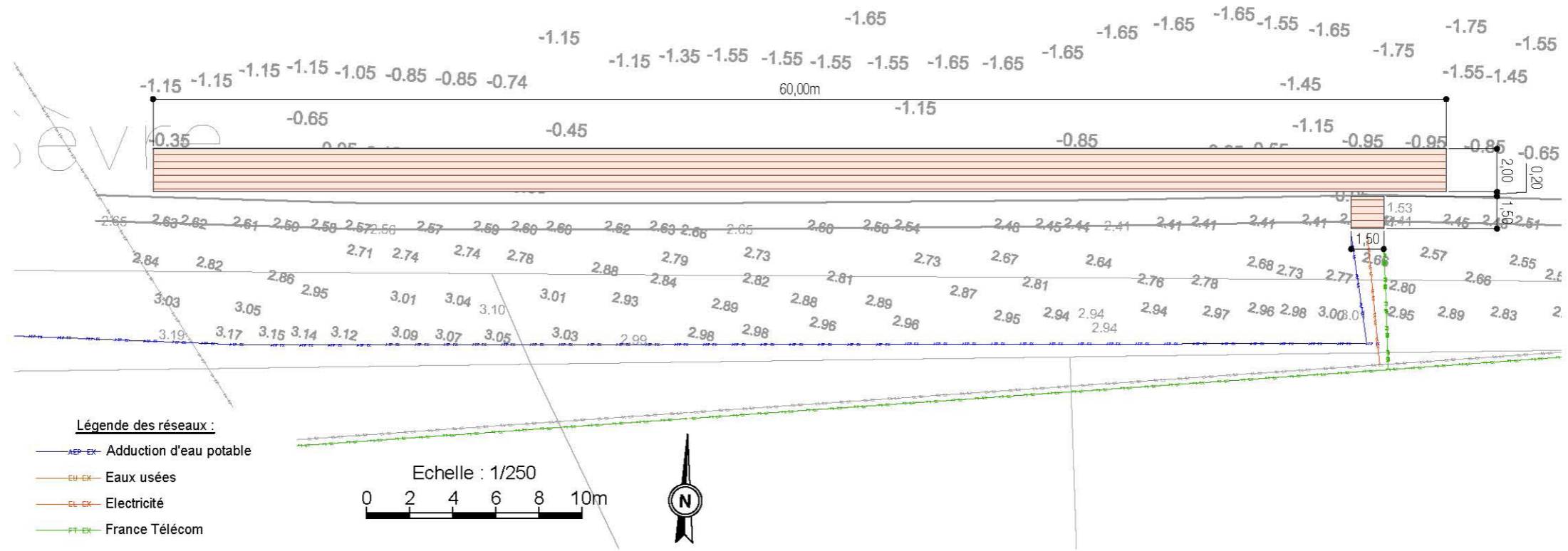
Le ponton sera équipé d'une borne eau / électricité. Les réseaux seront amenés en tranchée sous l'espace public sur 150 m environ.

Cette halte, est implantée dans un espace habité, à proximité d'équipements (écluses, maison d'accueil du marais, etc.) propice à l'accueil de bateaux.

Les ouvrages s'inscriront dans l'écriture de l'écluse, avec des structures basses sans garde corps ou main courante, impactant peu le paysage linéaire du Marais.

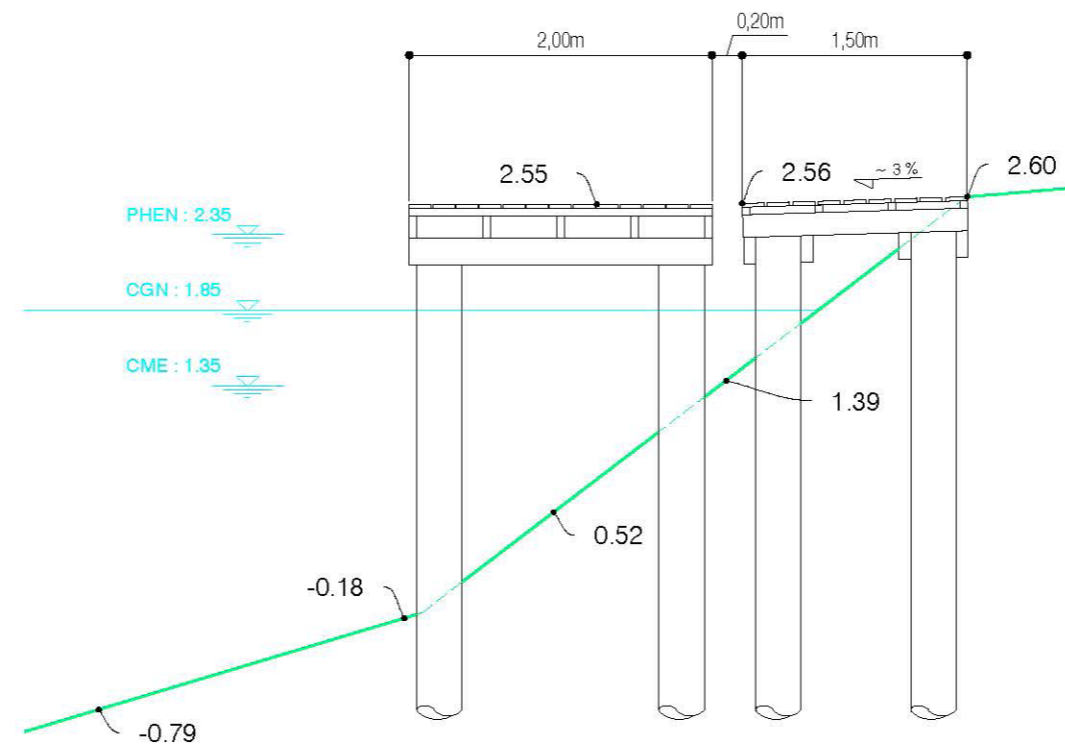
Vue en plan détaillée

Ech.: 1/250



Coupe sur la passerelle d'accès

Ech.: 1/50



NOTA : Position suivant site, relevé géomètre

MONTAGE PHOTOGRAPHIQUE : VUE ACTUELLE DU SITE

Vue 1



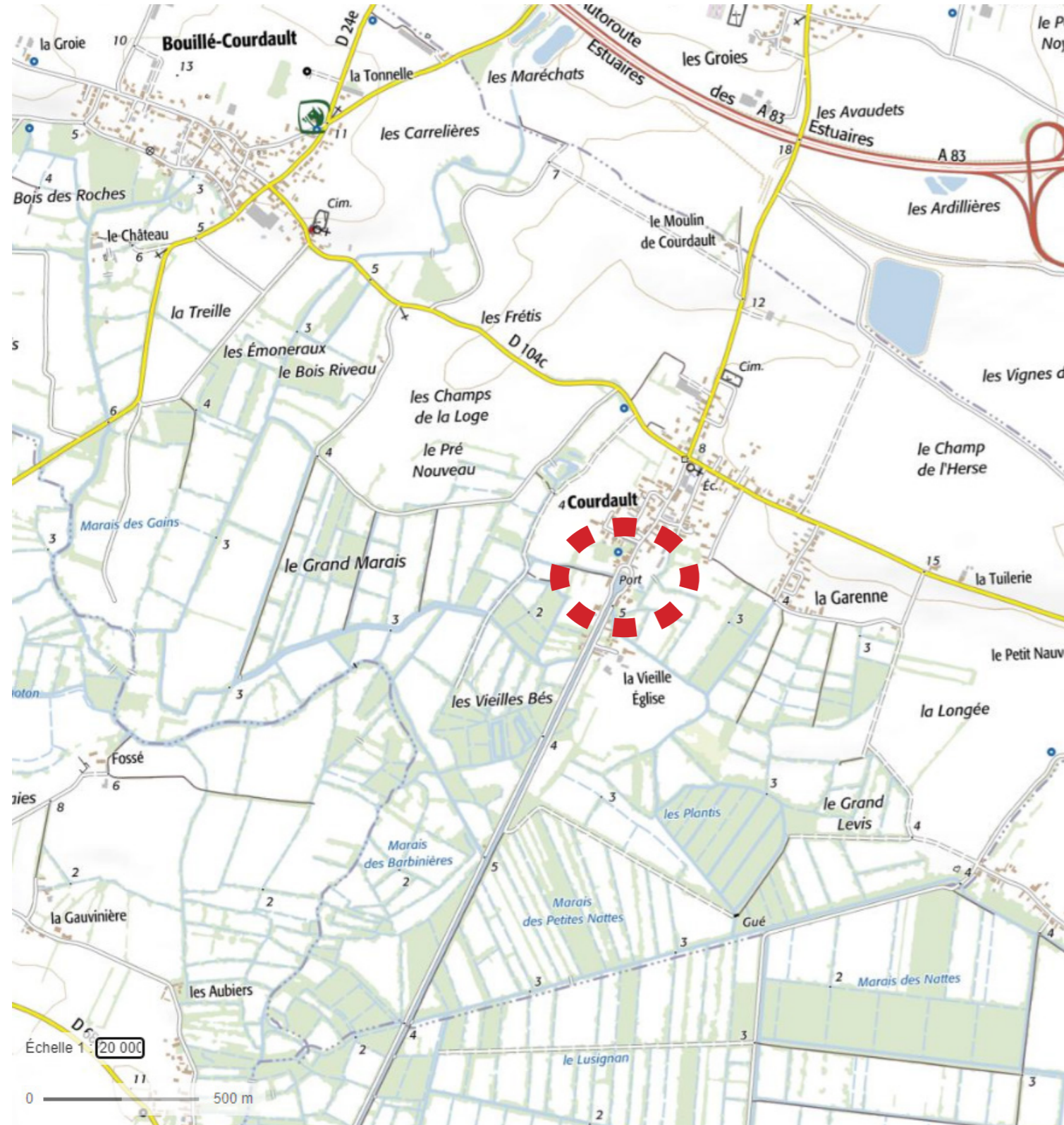
MONTAGE PHOTOGRAPHIQUE : VUE PROJÉTÉE

Vue 1



Courdault Veille Autise - Halte Escale

PLAN DE SITUATION DU PROJET



Source : Geoportail - IGN -25 000

PLAN DE L'EXISTANT



PLAN PROJET



Au sein du port de Courdault, la halte-escale sera implantée au droit d'une berge constituée par un talus enherbé et planté de plusieurs grands arbustes ou arbre et soutenue par des maçonneries en pied de berge. Le site bénéficie d'un environnement de qualité au coeur d'un site patrimonial.

La berge est surplombée d'une voie qui dessert les habitations longeant le canal. L'accès à l'eau, à partir du talus, se fait par trois escaliers maçonnés. Le raccordement aux réseaux existants (électricité, eaux, etc.) sera facilité par leurs présences sur la place du port.

La halte-escale accueillera **2 bateaux** et sera constituée d'un **ponton fixe en bois d'une longueur de 30 m** (15m par bateau) et d'une largeur de 2m. La largeur du port permettra la manoeuvre de giration des bateaux.

L'accès au ponton, depuis la berge, se fera par l'intermédiaire de deux passerelles, au droit de chacun des deux escaliers maçonnés.

Compte tenu des enjeux paysagers, aucune émergence n'est souhaitée dans le plan de composition du site de la halte escale. **Ainsi, aucune main courante n'est prévue en sus au niveau des escaliers existants.**

Par ailleurs, aucun autre accès au ponton n'est prévu. L'aménagement ne sera donc pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le ponton sera équipé d'une borne eau / électricité. Les réseaux seront amenés en tranchée sous l'espace public sur 40 m environ.